



# PROFESSION DE FOI

## CSA BDD

**Du 1<sup>er</sup> au 8 décembre 2022**, vous êtes appelé(e)s à renouveler les instances de concertation (CSA-M, CSA-R, CSA-BdD, CAP, CAPSO) dans lesquelles les élu(e)s vous représenteront pour les quatre ans à venir.

En particulier, le CSA-BdD (anciennement CT-BdD) est consulté (voir décret 2020-1427, titre III, articles 47 à 52), dans les limites de son périmètre de compétence, sur les questions et projets de textes relatifs :

- à l'organisation et au fonctionnement des établissements ou services de son périmètre,
- aux politiques de lutte contre les discriminations,
- aux politiques d'encadrement supérieur,
- au fonctionnement et à l'organisation des services,
- à l'impact de l'organisation sur l'accessibilité des services et la qualité des services rendus
- à la dématérialisation des procédures, aux évolutions technologiques et de méthodes de travail des administrations, établissements ou services et à leur incidence sur les personnels
- aux incidences sur la gestion des emplois des principales décisions à caractère budgétaire
- aux domaines mentionnés à l'article 48 et à l'article 50.

**La formation professionnelle**, quant à elle, est malheureusement retirée du champ de compétence des CSA, pour être traitée dans une instance « informelle » que **Force Ouvrière** dénonce. Nous aurons l'occasion d'y revenir avec vos élus.

Les « **Formations Spécialisées** », ex-CHSCT, découleront directement des résultats des élections aux CS-BDD. Les personnels désignés, titulaires dans les FS, devront être choisis parmi les élus aux CSA-BDD. La question HSCT prend donc tout son sens dans ces élections.

Vous l'avez compris, votre choix est donc très important.

- Les candidat(e)s présent(e)s sur la liste **Force Ouvrière** sont, pour certain(e)s, déjà expérimenté(e)s.
- Les autres, motivé(e)s, seront très vite formé(e)s.
- Ils auront tous à l'esprit la défense de vos intérêts et seulement cela.
- Ils n'auront qu'une seule motivation : faire en sorte que les revendications Force Ouvrière aboutissent.

Alors, allez **voter et faites voter** car le taux de participation sera scruté de près.

- **VOTER FORCE OUVRIÈRE**, c'est faire le choix d'élire celles et ceux qui n'auront qu'une seule mission : **VOUS défendre !**

**Pour toute question, « SOS élections » :**  
**[elections2022@fodefense.fr](mailto:elections2022@fodefense.fr)**  
**ou 0142 77 76 73**

Fédération Syndicaliste FO de la Défense,  
des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés  
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • Fax 01 42 46 19 75  
[www.fodefense.com](http://www.fodefense.com)